Programme



Fete St. Jean-Baptiste

WINNIPEG, MAN.

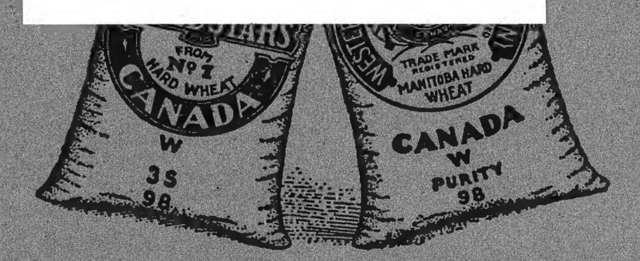
LE VINGT-QUATRE JUIN, 1908





Deman
a vo
Epici
pour
"Pur
Flou

Vous
achetez
la Meilleure
quand
vous achetez
"Purity
Flour"



Plus de Pain et du Meilleur Pain

"Purity Flour" est Manufacturie dans nos Moulins a ST. BONIFACE, les Moulins les plus Modernes dans le monde entier.

Western Canada Flour Mills Co.

Limited

WINNIPEG GODERICH BRANDON



S. G. MGR. LOUIS-PHILIPPE-ADELARD LANGEVIN,
de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée,
né à Saint-Isidore, comté de Laprairie, le 23 Août; ordonné prêtre le 30 Juillet 1882, élu Archevêque de Saint-Boniface le 8 Janvier 1895, sacré dans la Cathédrale de Saint-Boniface le 19 Mars suivant.



La nouvelle Cathédrale de St. Boniface qui sera inaugurée le 4 Octobre prochain, jour de la Fête du Très Saint Rosaire



MONSIEUR PIERRE POULIN
Président de la Société Saint
Jean-Baptiste de Manitoba

O CANADA !

O Canada ! Terre de nos aïeux,
Ton front est ceint de fleurons glorieux,
Car ton bras sait porter l'épée,
Il sait porter la croix ;
Ton histoire est une épopée
Des plus brillants exploits ;
Et ta valeur de foi trempée,
Protégera nos foyers et nos droits.

Sous l'œil de Dieu, près du fleuve géant,
Le Canadien grandit en espérant,
Il est né d'une race fière,
Béni fut son berceau ;
Le Ciel a marqué sa carrière
Dans ce monde nouveau.
Toujours guidé par sa lumière,
Il gardera l'honneur de son drapeau.

De son patron, précurseur du vrai Dieu,
Il porte au front l'auréole de feu,
Ennemie de la tyrannie,
Mais plein de loyauté,
Il veut garder, dans l'harmonie
Sa fière liberté ;
Et par l'effort de son génie,
Sur notre sol asseoir la vérité.

HON. JUGE ROUTHIER.

BRYDGES & WAUGH LTD.

WINNIPEG, MAN.

Assurance sur le Feu
Argent à prêter
Maisons vendues et achetées
Agents d'Immeubles.

Adressez-vous à

C. A. GAREAU, agent.
Aux soins de BRYDGES & WAUGH, Limited.
Northern Bank Building,
WINNIPEG, MAN.

TELEPHONES: 5004—5005—7187.

ROYAL OPTICAL CO.

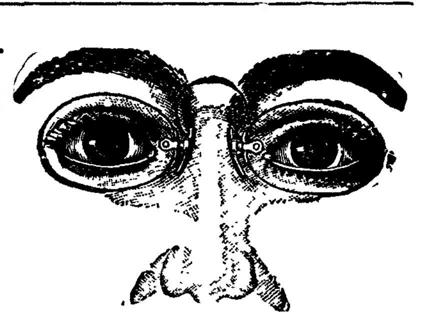
Nous garantissons guérir les MAUX DE TETE causés par des TAIES dans l'œil, (Eye-stain.)

Nous faisons l'examen de la vue et prescrivons par le moyen infaillible d'abat-jour, (shadow-test.)

327 AVENUE DU PORTAGE, WINNIPEG

Téléphone 7286

NOUS PARLONS FRANÇAIS.
En face du Magasin Eaton



Telephone 2768

ROYAL HOTEL

GAUTHIER & BENARD
PROPRIETAIRES

181-183 Notre Dame Ave. Est **WINNIPEG, MAN.**

SENECAL & SMITH

Entrepreneurs Généraux

ST BONIFACE, MAN.

Spécialités: Eglises et Hôpitaux

CONSTRUCTEURS DE LA

Cathédrale de Saint Boniface, et de l'Hospice de la Miséricorde à Winnipeg.

BOURGOUIN & COUTU, Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs. Téléphone 7738, SAINT BONIFACE, MAN.



LE REVEREND PERE XISTE PORTELANCE, O.M.I.
Curé de la paroisse du Sacré-Cœur.
Principal organisateur de la fête Saint Jean-Baptiste.
Chapelain de la Société.



INTERIEUR DE L'EGLISE DU SACRE-COEUR.—La paroisse du Sacré-Cœur date du 22 Janvier 1905 et eut pour fondateur le Rév. Père X. Portelance, O.M.I.



GROUPE DES OFFICIERS DE LA SOCIÉTÉ ST JEAN-BAPTISTE DE WINNIPEG

LE COMITE EXECUTIF

de la

SOCIETE SAINT JEAN-BAPTISTE DE WINNIPEG.

M. Pierre Poulin, Président.

M. Vigor Rho, premier Vice-Président.

M. Philippe Beaubien, second Vice-Président.

M. Ernest Aubin, Secrétaire-Archiviste.

M. L. A. Delorme, Secrétaire-Correspondant.

M. J. B. Hurtubise, Trésorier.

M. Godfroy Cyr, Commissaire-Ordonnateur.

M. A. B. Desrochers, Sergent d'Armes.

MM. R. L. Chevrier, J. V. Dumoulin, Auditeurs.

MM. C. F. Cardinal, Narcisse Bergeron, Em. Lalonde, Directeurs.

M. J. J. Arsenault, Président Honoraire.

Chapelain, R. P. X. Portelance, O. M. I.

LES COMITES

COMITE DE RECEPTION

MM. R. L. Chevrier, Ernest Aubin.

COMITE DE FINANCES

MM. J. V. Dumoulin, Ph. Beaubien.

COMITE DE MUSIQUE

MM. C. F. Cardinal, J. A. Morisset.

COMITE DE DECORATIONS

MM. Vigor Rho, Hubert Roy.

COMITE D'AMUSEMENTS

MM. I. St. Marie, C. Pélissier.

COMITE DU BANQUET

MM. Ernest Guertin, Em. Lalonde.

COMITE D'INVITATION

MM. Pierre Poulin, J. J. Arsenault.

Chapelain, Rév. Père X. Portelance, O.M.I.

NOTRE IDEAL

Notre race a l'amour de l'idéal. C'est pour des idées plutôt que pour des intérêts qu'elle se passionne et c'est pourquoi je crois fermement à sa grandeur future. Elle aime les sciences, les lettres, les arts, la poésie, l'éloquence. Elle a des aspirations élevées, rêvant de gloire et d'honneur plutôt que de fortune.

Elle aime la liberté, la vérité et la justice. Elle respecte les lois de la morale et mène en même temps la vie dure des races fortes. Elle a le cœur chaud, loyal, généreux, héroïque ; et sur son front brillent des rayons d'aurore qui présagent un beau jour. Enfin elle aime tout ce qui constitue son foyer, sa patrie, ses autels. On peut lui extorquer son argent, à peu près impunément, mais elle ne se laissera jamais arracher ni ses croyances, ni ses affections, ni ses traditions, ni ses lois, ni ses institutions, ni sa belle langue française. Elle a toujours su les défendre et elle les défendra toujours avec toute la tenacité qu'elle tient des vieux Normands.

On raconte qu'à la bataille de Salomine, un frère du grand poète Eschyle, se cramponna à l'abordage d'une galère persane, et les bras coupés par la hache, s'y rattacha avec ses dents.

Notre peuple a la même opiniâtre énergie, et il l'a montrée lors de sa conquête. Lorsqu'on lui eut coupé les deux bras par lesquels il se cramponnait au navire de la patrie, il le ressaisit avec ses dents, et il est aujourd'hui remonté à bord, non pas pour jeter à l'eau les autres races, mais pour prendre sa part dans le gouvernement du navire qui porte sa fortune, et pour le diriger vers les rives enchantées de l'avenir qu'il rêve.

Paroles de l'Honorable JUGE ROUTHIER.



ITINERAIRE ET ORDRE DE LA PROCESSION

REUNION—Au Pont du C.N.R., à 9 heures a.m.

LE PARCOURS—Notre-Dame Est — Main—Pontage—Edmonton — Guertie — Notre-Dame — Lydia — Bannatyne.

L'ORDRE—Peloton d'hommes de Police ; Commissaire Ordonnateur en chef ; le Drapeau Anglais ; les Enfants de la Ligue du Sacré-Cœur ; la Fanfare ; la Garde Champlain; la Bannière St. Jean-Baptiste ; la Société St. Jean-Baptiste de Winnipeg ; le Drapeau du Sacré-Cœur.

PREMIERE VOITURE—Le Petit St. Jean-Baptiste—son père, M. J. V. Dumoulin ; Chapelain.

DEUXIEME VOITURE—Le R. P. Provincial des Oblats du Manitoba ; Hon. Juge Dubuc, Juge en Chef du Manitoba ; Le Rev. Père L. Le Jeune, O.M.I., prédicateur du jour ; M. H. Bourassa, M.P.P., orateur du jour.

TROISIEME VOITURE—Nos invités.

Le Drageau Français.

Les paroisses par ordre d'ancienneté.

Voitures contenant les dignitaires.

La Fanfare de St. Boniface.

La Société St. Jean-Baptiste de St. Boniface.

1 HEURE—Diner sous la tente.

2 HEURES—Commencement des discours sous la présidence de M. L. A. Delorme, avocat.

Les séances du Congrès de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Manitoba commenceront à 2.30 hrs. dans les Salles du Cercle Sacré-Cœur.

8 HEURES—Séance Dramatique et Musicale sous la tente par des amateurs de St. Boniface.

PROGRAMME RELIGIEUX

11 HEURES—Grand'messe en plein air.

Célébrant : Mgr F. A. Dugas, P.A. V.G.

Mgr. F. A. Dugas, P.A. V.Y.

L'Union Chorale chantera la messe du Second Ton, harmonisée pour 2 voix égales ; orchestrée par le Professeur C. Couture.

Directeur, M. C. F. Cardinal ; Organiste, Madame L. A. Farley.

Sermon de circonstance par le Révérend Père L. Le Jeune, O.M.I., professeur de littérature française à l'Université d'Ottawa.

Adresse de bienvenue à nos visiteurs par le Président, M. Pierre Poulin.

PROGRAMME DU CONCERT

DURAND ET DURAND

En trois Actes

par Maurice Ordonneau et Albini Palabrèque.

PERSONNAGES:

Coquardier ....Alex. A. Lambert

Albert Durand, épicier..J. J. Denis

Albert Durand, avocat.................................... Alex. Beaupré

Javanon ....M. F. Lavoie

Barbatier, huissier..J. P. Proulx

Charnet, domestique..E. Poulin

Théodore, garçon épicier...............................M. F. Lavoie

Madame de la Haute-Tourelle..................Mme J. Rochon

Louise, fille de Coquardier, femme d'Albert...Mme J B Coté

Clarisse, bonne..Mlle H. Chagnon

Irma, fille de Mme de la Haute-Tourelle...Mlle H. Chagnon

Comme entre-actes, L'Union Chorale du Sacré-Cœur, sous la direction de M. C. F. Cardinal, fera entendre les Chants Canadiens.



MONSIEUR JOSEPH BARIL
Premier Vice-Président de
l'Association St. Jean-Baptiste



Dr. DUBUC
Président de la Société Saint
Jean-Baptiste de St. Boniface



Son Honneur J. A. F. BLEAU, Maire de St. Boniface

Slater Shoe Store

468 RUE MAIN

Quelle est la personne la mieux chaussée ?
Celle qui porte une Chaussure SLATER.

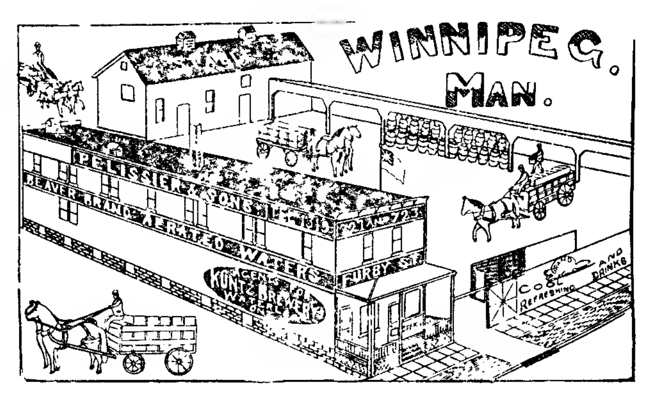
$4.00, $5.00, $6.00, $7.00

sont nos prix.

M. Ernest Aubin, est notre premier commis.

H. W. STARK
Propriétaire.

Pelissier & Fils



Manufacturiers des
EAUX MINERALES "BEAVER BRAND"
Et les seuls Agents de la
L. KUNTZ'S LAGER, Waterloo.

TEL. 1319. 721—723 RUE FURBY, WINNIPEG, MAN.

DE LA GICLAIS & CIE.

PRETS D'ARGENT, IMMEUBLES ET ASSURANCES

Terres à Vendre dans toutes les parties de la Province, particulièrement dans les Centres Français—bon marché, termes faciles.

Acres pour Jardinage aux environs de Winnipeg, défiant toute compétition—prix exceptionnels.

Maisons et Lots à St-Boniface, Norwood et Winnipeg, à des prix ridiculement bas.

289 RUE GARRY.

Winnipeg, Manitoba

BOURGOUIN & COUTU, Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs. Téléphone 7738, SAINT BONIFACE, MAN.

LES ORATEURS

INVITES A ADRESSER LA PAROLE LE 24 JUIN

Mgr F. A. Dugas, P.A. V.G., Administrateur.

Son Honneur le Juge J. Dubuc, Juge en Chef du Manitoba ; Son Honneur le Juge Prud'homme ; Son Honneur le Juge Prendergast.

L'honorable C. Casgrain ; l'honorable Turgeon ; l'honorable Sénateur Pascal Poirier ; l'honorable Sénateur Bernier.

Monsieur Henri Bourassa ; Monsieur A. A. C. LaRivière.

Les honorables députés : A. Lavergne ; N. Bergeron ; J. Bernier ; A. Préfontaine ; A. Bénard ; J. B. Lauzon ; F. E. Cyr.

Son Honneur le Maire Ashdown, Winnipeg.

Son Honneur le Maire Drapeau, Rimouski.

Son Honneur le Maire Bleau, St. Boniface.

Les avocats : J. H. A. Dubuc ; L. A. Délorme ; Albert Dubuc ; Ph. Beaubien ; Antonin Dubuc.

Messieurs : Joseph Baril, St. Jean-Baptiste ; Dr. Dubuc ; Roger Goulet ; Horace Chevrier.

Messieurs les Curés et un grand nombre de délégués du Manitoba.

LA NECESSITE DES CONVENTIONS ANNUELLES

Au temps où les rois dictaient leurs volontés sous forme de lois, les peuples s'assemblaient pour servir et non pour gouverner. L'Association, alors dans sa forme primitive, était accidentèle. Mais quand, à travers les âges, les individus se revêtirent de droits personels et inaliénables, les hommes s'associèrent pour se gouverner selon leurs propres intérêts. L'association devint dès lors volontaire en même temps qu'indispensable, et peu à peu elle s'introduisit dans tous les domaines de l'activité humaine, dans les sciences, le commerce, la morale et la religion.

D'ailleurs laissé à ses plus nobles aspirations, l'esprit de l'homme cherche l'unité, et l'unité produit le progrès. Ce que les temps modernes ont tellement démontré qu'il est devenu difficile de croire en la possibilité du progrès en dehors de l'association.

Tous ceux donc qui ont des intérêts communs à servir ont avantage à s'associer pour le triomphe de ces intérêts.

C'est le cas de la race française au Canada et plus particulièrement dans le Manitoba. Ce qui forme notre entité nationale, notre langue, notre foi, nos coutumes, nos vertus traditionnelles est constamment asseilli par des influences opposées, par des forces contraires, et il faut nécessairement chez nous une concentration de travail pour détruire leurs efforts continuels.

Si la nation toute entière ne se réveille pas ; si, à l'instar des individus, elle ne réfléchit pas, afin d'ordonner l'exercice de toutes les activités, son sort dépendra du ha-

sard, et ce laisser faire lui sera fatal.

Or il n'est rien de plus favorable à cette concentration de travail, à ce recueillement national que ces assemblées où des réprésentants autorisés de tous nos centres français étudient et adoptent les moyens les plus sûrs à la conservation et au développement de notre nationalité. Cette assemblée que l'usage dénomme convention, c'est tout le peuple qui pense, qui prévoit, qui proclame des droits, qui repartit les devoirs de chacun, qui prend des résolutions, qui travaille, en un mot à assurer l'accomplissement de sa mission.

Rien n'est d'abord plus désirable que la formation d'une société Saint Jean-Baptiste dans chacun des centres français du Manitoba. Une convention annuelle des représentants de chaque société créera et fortifiera les différentes relations nécessaires à l'accord harmonieux entre tous les groupes, au travail d'ensemble qui seul est fécond et durable.

Ce sera là le moyen de nous connaître, de nous compter, d'assurer l'avenir par l'expérience du passé, d'établir l'union entre notre clergé et tous les groupes de notre nationalité.

C'est par là que tous les citoyens de langue française, Canadiens, Français, Belges, Suisses, se tiendront en contact et feront cause commune. Le moment sera aussi des plus propices pour discuter deux des problèmes qui doivent le plus intéresser la race française au Manitoba, la colonisation et l'éducation au point de vue national.

Que chacun de nos compatriotes, Canadien-français par origine ou par adoption, fasse ce qui est en son pouvoir pour favoriser ces conventions annuelles et le travail d'union nationale sera à moitié accompli.

L. A. DELORME, Avocat.

L'ESSENTIEL

L'essentiel pour nous tous, hommes de race française, quelque partie de l'Amérique que nous habitions, c'est de nous rendre dignes de notre mission, de nous bien préparer à l'avenir qui nous est réservé ; c'est de cultiver avec soin nos esprits par l'étude, de nourrir nos cœurs par la religion, de vivre en harmonie avec les populations hétérogènes qui nous entourent, sans rien sacrifier de nos principes, et tout en prenant notre large part du progrès matériel si cher à notre siècle et à notre continent, de nous rappeler que c'est surtout par la force morale que l'on est véritablement fort et que cette force n'existe pas en dehors de la justice et de la vérité qui ne sont que deux éléments de l'idée religieuse.

Le développement intellectuel procure l'activité, le progrès matériel, et toutes les jouissances littéraires et artistiques qui sont les compléments de la vie civilisée ; il rend les nations riches, brillantes et célèbres ; la conservation de l'idée morale fait seule ce qui les rend heureuses.

Hon. P. J. O. CHAUVEAU.

L'OUEST CANADIEN

Les prairies du Far-West furent découvertes par des Français : des hommes de notre race et de notre foi y portèrent les premières lumières du christianisme et de la civilisation. Nous avons donné sans compter notre part d'intelligence, de travail matériel, d'impôts publics, pour l'acquisition et le développement de ces territoires ; comme nous avions, avant tout autre peuple, prodigué notre

sang et nos efforts pour fonder et faire grandir le vieux patrimoine national.

Tout ce que nous demandons aujourd'hui, c'est que le Canadien-Français catholique qui va planter sa tente dans ces régions y trouve une portion minime de la liberté dont l'Anglais protestant jouit chez nous ; c'est qu'après une vie de peines et de sacrifices, le colon français et catholique puisse espérer que son fils, tout en recueillant le fruit de ses labeurs héritera de ses traditions ; c'est que l'école bâtie de ses deniers soit ouverte à ses enfants, et qu'on ne leur en ferme pas la porte en y interdisant l'enseignement catholique et français.

Tout ce que nous demandons, c'est que dans ces territoires où le français fut parlé avant que toute autre voix européenne ne s'y soit fait entendre, où la croix du Christ fut plantée par les missionnaires partis des bords du Saint-Laurent, nous puissions parler notre langue et vénérer la croix avec la même liberté dont nous jouissons ici et que nous accordons si loyalement à ceux qui parlent un idiome étranger et ne partagent pas nos croyances.

Si l'on veut que l'Ouest devienne homogène et demeure canadien, qu'il participe à notre vie nationale, qu'il ait une âme sœur de la nôtre, ou plutôt que la même âme anime, pénètre et unisse ces deux grands groupes de l'Est et de l'Ouest, séparés par tant d'obstacles naturels et par des traditions si diverses, il ne suffit pas d'y bâtir des villes, d'y établir des usines et de créer un courant d'échanges commerciaux en construisant des chemins de fer. Le moyen le plus efficace de produire cette unification nationale, le seul peut-être, c'est d'implanter dans l'Ouest un rameau du vieux tronc canadien-français et de l'entourer d'une atmosphère qui lui conserve sa sève native et ses qualités d'origine.

Paroles de HENRI BOURASSA.



Marchand de Tabac en Gros et en Detail

15 Avenue Provencher, ST. BONIFACE, MAN.